

ASSEMBLÉE NATIONALE
17 juin 2019

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 1908)

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° CE693

présenté par
M. Cellier, rapporteur
à l'amendement n° CE|598 de Mme Tiegna

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, après le mot :

« et »

supprimer les mots :

« à la crise ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement vise à supprimer la notion de "crise climatique", lui préférant l'expression d'"urgence climatique".